

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. *V*ersailles. On confirme la grossesse de la Reine: S. M. a gardé pendant neuf jours la chambre, de l'avis de ses Medecins, à cause d'un petit accident qui lui causa dernièrement quelque épouvante, un de ses porteurs, en sortant de l'Appartement de Mesdames de France ses filles, ayant fait un faux pas, & la chaise ayant touché assez rudement à terre. Le 5. Janvier, veille de la fête de l'Epiphanie, le Roi alla souper au Château de la Muette. On continue de travailler aux réparations & aux changemens que S. M. a ordonné de faire au Château & au Bois de Compiègne; & on parle toujours d'y former un Camp au Printems prochain, tant pour le divertissement de S. M., que pour faire une réduction dans ses Troupes, en cas que les négociations du Congrès ayent un heureux succès. On sçait en quelle situation est actuellement cette affaire, par le départ des principaux Plénipotentiaires pour leurs Cours respectives, & que toutes les conférences sont suspenduës en attendant les reponses des Cours de Vienne & de Madrid, sur le Traité de Treve provisionnel qui leur a été proposé: on ne croit pas qu'elles puissent se renouër avant le mois de Mars ou d'Avril prochain, qui est le tems à peu près fixé pour le retour de ces Ministres. Le Roi a disposé du Régiment Suisse, vacant par la mort de Mr. Courten, Marechal de Camp de ses Armées, & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de St. Louis, en faveur de Mr. son fils; & le jeune Duc de Mortmar est entré avec l'agrément de S. M. en exercice